

# Charte de vie de l'accueil jeune de l'ANCRE

## **Activités :**

- Pour participer aux activités, il faut obligatoirement être inscrit.
- Pour le bon déroulement de l'activité, une fois inscrit, il faut tenir son engagement et être présent.
- Il est important de respecter les horaires des activités afin de ne pas perturber l'organisation.
- En fonction des activités, amener une tenue adaptée.
- Une bonne conduite est exigée lors des sorties vis-à-vis des personnes extérieures.

## **Utilisation du téléphone portable / casque audio :**

- Respecter les « zones autorisées » pour l'utilisation du téléphone / casque instaurées dans la structure.
- Déposer le smartphone dans la boîte située près du bureau lors des temps collectifs, l'équipe d'animation fera de même.
- Mettre en mode silencieux le téléphone portable.
- Respecter les plages horaires autorisées dans l'Ancre.
- Demander à l'équipe d'animation d'utiliser son téléphone en cas d'urgence, ou utiliser le téléphone fixe de la structure en cas d'urgence.

## **Participation à la vie collective :**

- L'accueil jeune est un espace pour tous, chacun doit pouvoir utiliser le matériel qu'il veut, à la condition que chacun le garde en bon état, le range, le nettoie...
- L'Ancre met à disposition des gâteaux et boissons. Le partage fait partie d'une des valeurs de l'ANCRE, merci de veiller à ce que tout le monde ait une part.

## **Entraide, convivialité, politesse :**

- L'accueil adolescent est un lieu convivial et pour qu'il le reste, chacun doit faire en sorte d'être bienveillant envers les autres.
- Chaque jeune possède des connaissances et peut les transmettre au reste du groupe, il est important que chacun respecte les savoirs de chacun.
- La politesse est une valeur essentielle à l'Ancre, un langage respectueux est souhaité envers les autres.

## **Respect :**

- Respecter les personnes présentes dans le local
- Respecter et entretenir les locaux
- Respecter et entretenir le matériel mis à disposition

Je soussigné(e) ....., déclare avoir lu la charte de vie de l'accueil jeune de l'Ancre et m'engage sur l'honneur à la respecter.

Saint Benoit, le  
Signature précédée de la mention « lu et approuvé »